

CONDITIONS & TARIFS
DES OPÉRATIONS
ET SERVICES BANCAIRES
AUX PARTICULIERS
AU 1^{er} JANVIER 2016



CAISSE D'ÉPARGNE
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2016.

La Caisse d'Epargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2016).

■ Extrait standard des tarifs 2016 aux Particuliers

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet) (Direct Ecureuil Internet)	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès)
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)	2,00 €/mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 24,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Classic)	40,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Classic)	40,00 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea)	40,00 €/an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/retrait (à partir du 1 ^{er} retrait par mois)
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA LE)	• En agence : 3,90 €/virement • Par Internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : Gratuit • Frais par paiement d'un prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention LE	8,00 €/opération avec un plafond de 80,00 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾)	18,30 €/an
Frais de tenue de compte	13,40 €/an

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

LE : Se référer au lexique pages 33-34.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte	6
Services en agence	6
Services Bancaires de Base.....	7

2 BANQUE À DISTANCE



Direct Ecureuil	8
Relevé en ligne	8
AlertEcureuil	8
Coffre-fort numérique.....	8
Libre Service Ecureuil	8
Webprotexion.....	8
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL).....	8

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



Cartes	9
Virements	11
Prélèvements/TIP	11
Chèques	12
Autres services.....	12

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



Bouquet Liberté	14
Offres réservées aux jeunes	17
Offre Coloc'	17
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)	18
Forfaits Satellis.....	19

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



Commission d'intervention.....	20
Opérations particulières.....	20
Incidents de paiement.....	20
Frais divers.....	22

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



Découverts	23
Crédits à la consommation	23
Crédits immobiliers.....	24

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Épargne bancaire.....	26
Placements financiers.....	26
Parts sociales	27
Services de gestion privée.....	27
Transactions sur l'or	27

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Assurances pour vous et vos proches	28
Assurances pour vos biens	28
Assurances pour vous protéger au quotidien.....	28

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



Frais de succession	29
Frais de garantie.....	29

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Offre frontalière	30
Change manuel.....	30
Virements non SEPA	30
Chèques	31
Cartes	31

11 AUTRES



Numéros utiles	32
Lexique.....	33

12 RÉSOUDRE UN LITIGE



Votre agence Caisse d'Épargne : votre premier interlocuteur	35
Le Service Relations Clientèle : si le différend persiste	35
La médiation : en dernier recours	35

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

■ Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture de compte Gratuit
- Domilis (service de transfert de domiciliation de virements SEPA/prélèvements SEPA) Gratuit
- Service d'aide à la mobilité (liste des opérations automatiques et récurrentes) Gratuit
- Désolidarisation compte joint 10,80 €
- Clôture de compte Gratuit

■ Relevés de compte

- Relevés de compte
 - Périodicité mensuelle Gratuit
 - Autre périodicité (par relevé supplémentaire) 0,86 €
- Récapitulatif annuel de frais Gratuit
- Relevés de compte au guichet 2,20 €
- Lettre d'information préalable au prélèvement des frais pour incident Gratuit

■ Tenue de compte

- Frais tenue de compte 13,40 €/an
- Tarification Jeunes (18-25 ans) 1/2 tarif
- Frais de tenue et de gestion de compte inactif ☐ ⁽¹⁾ (compte inactif au sens de l'article L. 132-19 du Code monétaire et financier) 30,00 €/an
- Édition de BIC/IBAN Gratuit

■ Services en agence

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence Gratuit
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque Gratuit
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) Gratuit
- Remise de chèque(s) ⁽²⁾ Gratuit

RECHERCHE DE DOCUMENT(S) ⁽³⁾

- Frais de recherche de document(s) de moins d'un an 35,00 €/recherche
- Frais de recherche de document(s) de plus d'un an (minimum de 35,00 €) 35,00 €/heure

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel à 30,00 €.

(2) Date de valeur : J+1 jour ouvre (J=jour de l'opération). Jour ouvre selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques). Délai d'encaissement : la CEBFC se réserve le droit d'appliquer un délai maximum de 15 jours pour les chèques émis en France et en euros et un délai de 21 jours pour les chèques étrangers émis en euros ou en devises. Date d'indisponibilité des fonds sur le compte de dépôt (J+2 ouvrés).

(3) Hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L. 133-1 du Code monétaire et financier.

☐ : Se référer au lexique pages 33-34.



AUTRES SERVICES

- Frais de recherche d'adresse inconnue (PND : pli non distribué) 35,00 €/an
- Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance) à partir de 53,00 €/an
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) Frais réels/ouverture

■ Services Bancaires de Base (service défini à l'article D. 312-5 Gratuit)

du Code monétaire et financier offert dans le cadre du droit au compte) comprenant :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- la domiciliation de virements bancaires
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- la réalisation des opérations de caisse
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire
- des moyens de consultation à distance du solde du compte
- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services

2 BANQUE À DISTANCE

■ Direct Ecureuil

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)⁽¹⁾

Gratuit

- Téléphone⁽²⁾
- Internet⁽³⁾

■ Relevé en ligne

Gratuit

■ Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)

- Formule individuelle 2,00 €/mois
 - Formule Famille 4,00 €/mois
- Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

■ Coffre-fort numérique

1,20 €/mois

Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

■ Libre Service Ecureuil

Gratuit

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre Service Caisse d'Epargne)

■ Webprotexion⁽³⁾

Abonnement Gratuit

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

■ Service de Sécurisation des Opérations en ligne (SOL)

- Adhésion au Service SOL SMS

Gratuit

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(2) 3241 Service gratuit + prix appel

(3) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

2
&
3

■ Cartes (hors offres groupées de services)

COTISATION CARTE

Cartes de paiement

• Carte Visa Infinite à débit différé ou à débit immédiat	300,00 €/an
• Carte Visa Platinum à débit différé	190,00 €/an
• Carte Visa Premier à débit différé ou à débit immédiat	135,00 €/an
• Carte Visa Classic à débit différé ou à débit immédiat	40,00 €/an
• Carte Visa Electron Sensea	40,00 €/an

Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

• Carte Bancaire Rechargeable MasterCard (réservée aux 12-17 ans)	Gratuit
• Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif	8,00 €
• Réédition du code carte	1,50 €/réédition
• Rechargement occasionnel	Gratuit
• Cotisation annuelle par rechargement programmé	3,00 €

Cartes de retrait

• Carte de retrait nationale ⁽¹⁾	26,00 €/an
• Carte Equilibra Interbancaire et Internationale	25,00 €/an
• Carte Equilibra sans code	25,00 €/an
• Carte Nomade	12,25 €/an
• Carte Tribu ⁽¹⁾	Gratuit
• Carte Tribu Cirrus ⁽¹⁾	12,50 €/an

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)⁽²⁾

• Carte Visa Platinum IZICARTE à débit différé	190,00 €/an
• Carte Visa Premier IZICARTE à débit différé ou à débit immédiat	135,00 €/an
• Carte Visa Classic IZICARTE à débit différé ou à débit immédiat	40,00 €/an

Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

Carte de crédit

• Carte Teoz ⁽¹⁾⁽²⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)	18,00 €/an
--	------------

Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte en euros dans la zone euro

(la carte est émise par votre Caisse d'Épargne)

Gratuit

- Paiement par carte en devises (la carte est émise par votre Caisse d'Épargne)

- Commission proportionnelle

2,80 %

- Maximum de perception

6,25 €

(1) Non commercialisée.

(2) IZICARTE et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

Retraits en euros (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :
 - Carte détenue hors offre groupée de services
dès le 1^{er} retrait dans le mois 1,00 €/retrait
 - Carte détenue dans le cadre du Bouquet Liberté ou forfait Satellis :
jusqu'à 3 retraits par mois **Gratuit**
à partir du 4^e retrait dans le mois 1,00 €/retrait
- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque 6,25 €

Retraits en devises :

- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque
 - Commission proportionnelle 2,80 %
 - Commission fixe 3,20 €
- Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
 - Commission proportionnelle 2,80 %
 - Commission fixe 6,25 €

LES AUTRES SERVICES

Services de paiement électroniques

- E-carte bleue 9,00 €/an
- V.me by Visa/S-money⁽¹⁾ **Gratuit**

Choix du visuel (visuel de collection permanente)⁽²⁾

- Carte Visa Classic IZICARTE⁽³⁾, Carte Visa Classic 10,50 €
- Carte Visa Premier IZICARTE⁽³⁾, Carte Visa Premier 10,50 €
- Carte Bancaire Rechargeable 6,00 €

Choix du visuel (visuel personnel)⁽⁴⁾

- Carte Visa Classic IZICARTE⁽³⁾, Carte Visa Classic 12,00 €
- Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

Autres

- Réédition/réactivation de code confidentiel 8,60 €

(1) Pour S-money, mise en service gratuite ; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(3) IZICARTE est une carte associée à un crédit renouvelable. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(4) Cotisation due à chaque commande d'un visuel personnel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

ℒ : Se référer au lexique pages 33-34.

- Refabrication de carte avant échéance 12,30 €
- Mise en place d'un plafond exceptionnel retrait distributeur ou paiement 7,50 €
- Frais d'envoi de carte en recommandé (frais d'affranchissement inclus) 7,50 €

■ Virements

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

- Occasionnel **Gratuit**
- Permanent **Gratuit**

FRAIS PAR VIREMENT OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE

- Au guichet de l'agence 3,90 €
- Par téléphone 3,90 €
- Par Internet **Gratuit**

FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN VIREMENT PERMANENT VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

13,80 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT

Gratuit

■ Prélèvements/Titre interbancaire de paiement (TIP)

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA (en agence) 30,50 €/opération
- Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente) 15,25 €/opération
- En agence **Gratuit**
- Sur Internet **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS) 15,25 €/opération
- En agence **Gratuit**
- Sur Internet **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa Liste Blanche 15,25 €/opération
- En agence 17,10 €/opération
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA 17,10 €/opération

Tarification Jeunes (18-25 ans)

½ tarif

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement **Gratuit**

- Émission d'un prélèvement SEPA Gratuit

TITRE INTERBANCAIRE DE PAIEMENT (TIP)

- Paiement d'un titre interbancaire de paiement (TIP) Gratuit

■ Chèques C ⁽¹⁾

- Mise à disposition de chéquier à l'agence Gratuit
- Remise de chèque(s) Gratuit
- Paiement d'un chèque Gratuit
- Renouvellement automatique de chéquier Gratuit
- Frais d'envoi de chéquier
 - Envoi par lettre recommandée 7,50 €
 - Envoi par courrier simple 1,00 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque en agence C 12,00 €
- Remise de chèque(s) compensable(s) en France :
date de valeur C = J + 1 ouvré ⁽²⁾ (J : date de comptabilisation)
Délai d'encaissement ou d'indisponibilité : J+2 jours ouvrés ⁽²⁾

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois ⁽³⁾ 7,50 €

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur 15,00 €/chèque
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur 24,50 €/chéquier

Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

■ Autres services

SERVICE RETRAITS ILLIMITÉS

Par carte aux DAB d'une autre banque en zone Euro dont France 1,00 €/mois
Soit 12,00 €/an

SERVICES RETRAITS DÉPLACÉS À L'INTERNATIONAL

(OFFRE RÉSERVÉE AUX 18-25 ANS) 1,00 €/mois
Soit 12,00 €/an

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

(1) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne. Non commercialisé aux mineurs.

(2) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques). Délai d'encaissement : la CEBFC se réserve le droit d'appliquer un délai maximum de 15 J pour les chèques émis en France et en euros et un délai de 21 jours pour les chèques étrangers émis en euros ou en devises.

(3) 2 mois à compter de la date d'arrivée du chéquier en agence.

C : Se référer au lexique pages 33-34.

- d'une autre banque en zone euro inclus
- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque hors zone euro inclus
(dans la limite de 4 retraits/mois)

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvement SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte)

2,75 €/mois

Soit 33,00 €/an

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS

1,60 €/mois

Soit 19,20 €/an

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix
- Eparplus

Gratuit

Gratuit

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

■ Bouquet Liberté

BOUQUET LIBERTÉ EST COMPOSÉ D'UN SOCLE DE SERVICES ESSENTIELS ET D'UNE CARTE AU CHOIX⁽¹⁾

UN ENSEMBLE DE SERVICES ESSENTIELS

- Compte de dépôt (simple ou joint)
- Chéquier⁽¹⁾⁽²⁾
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement Assurance sur Compte formule Individuelle⁽³⁾ ou famille⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾
- Relevé de compte mensuel (numérique ou papier)
- Autorisation de découvert⁽¹⁾⁽²⁾
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil⁽⁵⁾
- Libre Service Ecureuil
- Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque 3 retraits par mois et par carte aux DAB d'une autre banque⁽⁶⁾
- Frais de tenue de compte
- Eparfix/Eparplus

COTISATION À UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES BOUQUET LIBERTÉ (CARTE AU CHOIX)⁽¹⁾

- Avec une carte Visa Infinite à débit immédiat ou à débit différé 361,20 €/an
Soit 30,10 €/mois
- Avec une IZICARTE⁽⁷⁾ Visa Platinum ou une carte Visa Platinum à débit différé 240,00 €/an
Soit 20,00 €/mois
- Avec une IZICARTE⁽⁷⁾ Visa Premier ou une carte Visa Premier à débit immédiat ou à débit différé 182,40 €/an
Soit 15,20 €/mois
- Avec une IZICARTE⁽⁷⁾ Visa Classic ou une carte Visa Classic à débit immédiat ou à débit différé, ou une carte Visa Electron Sensea 102,00 €/an
Soit 8,50 €/mois
- Si Assurance sur Compte Famille choisie dans Bouquet Liberté⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ 18,00 €/an

ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES AU CHOIX DANS LE BOUQUET LIBERTÉ

- Coffre-fort numérique⁽²⁾ 1,20 €/mois
- Service retraits illimités aux DAB d'une autre banque (zone euro dont France) 1,00 €/mois
- Service retraits déplacés à l'international (18-25 ans) 1,00 €/mois

(1) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

(2) Services non commercialisés aux mineurs.

(3) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Service Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(4) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(5) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

(6) Les retraits d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne sont gratuits.

(7) IZICARTE est une carte associée à un crédit renouvelable. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétraction.

- Services opérations courantes illimitées⁽¹⁾ (chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de document de moins d'un an, réédition du code secret carte) 2,75 €/mois
- E-carte bleue⁽¹⁾⁽²⁾ 0,75 €/mois
- AlertEcoreuil Individuel (service d'alerte par sms) 2,00 €/mois
- AlertEcoreuil Famille⁽¹⁾ (service d'alerte par sms) 4,00 €/mois
- Franchise d'agios⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ 1,60 €/mois
- Protection Juridique⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁷⁾ dont 4,00 € de frais de gestion 80,33 €/an
Pour l'ancienne offre⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁷⁾ commercialisée jusqu'au 24/03/2014
dont 4,00 € de frais de gestion 69,71 €/an
- Sécur'Média Individuelle⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁷⁾
 - Formule 1 dont 3,00 € de frais de gestion 39,00 €/an
 - Formule 2 dont 3,00 € de frais de gestion 81,00 €/an
- Sécur'Média Famille⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾
 - Formule 1 dont 3,00 € de frais de gestion 58,00 €/an
 - Formule 2 dont 3,00 € de frais de gestion 111,00 €/an
- Assurance sur Epargne⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁷⁾ dont 3 € de frais de gestion 27,00 €/an

COTISATION À UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES BOUQUET LIBERTÉ POUR LES 12-27 ANS (SOUSCRIT À PARTIR DU 16/06/2014)

- Clients de 12-17 ans (avec une carte bancaire Visa Sensée) 1,00 €/mois
- Clients de 18-21 ans (carte bancaire au choix)⁽²⁾ 25 % du tarif standard
- Clients de 22-25 ans (carte bancaire au choix)⁽²⁾ 50 % du tarif standard
- Clients de 26-27 ans (carte bancaire au choix)⁽²⁾ 70 % du tarif standard
- AlertEcoreuil gratuit dans Bouquet Liberté (souscrit depuis le 16/06/2014) pour les 12-25 ans
- Coffre-Fort Numérique gratuit dans Bouquet Liberté (souscrit depuis le 01/05/2014) pour les 18-25 ans

COTISATION À UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES BOUQUET LIBERTÉ POUR LES 18-27 ANS (SOUSCRIT AVANT LE 16/06/2014)

- Clients de 18-25 ans 25 % du tarif standard
- Clients de 26-27 ans 50 % du tarif standard

(1) Services non commercialisés aux mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

(3) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus (Cf. chapitre 6 « Les découverts »).

(4) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'information. (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Secur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecoreuil, Assurance Mobile).

(5) Les remises possibles associées aux services complémentaires de Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(7) Tarif en vigueur au 01/09/2015. Exception faite de la première mensualité qui intègre les frais de gestion et les taxes. Tarifs susceptibles d'évolution en cours d'année.

REMISES SERVICES COMPLÉMENTAIRES BOUQUET LIBERTÉ

- Pour 1 service payant souscrit 10 % de remise sur le prix à l'unité
- Pour 2 services payants souscrits 20 % de remise sur leur prix à l'unité
- Pour 3 services payants souscrits et plus 30 % de remise sur leur prix à l'unité

AUTRES REMISES BOUQUET LIBERTÉ

- Option relevé de compte numérisé Réduction de 0,20 €/mois sur la cotisation du Bouquet Liberté
- Seconde carte souscrite dans Bouquet Liberté
 - Carte Visa Classic/IZICARTE⁽¹⁾ Classic 12,00 €/an
Soit 1,00 €/mois
 - Carte Visa Premier/IZICARTE⁽¹⁾ Premier 67,50 €/an
50% de remise sur le prix de vente unitaire de la carte Soit 5,62 €/mois
 - Carte Visa Platinum/IZICARTE⁽¹⁾ Platinum 95,00 €/an
50 % de remise sur le prix de vente unitaire de la carte Soit 7,91 €/mois
 - Carte Visa Infinite 150,00 €/an
50 % de remise sur le prix de vente unitaire de la carte Soit 12,50 €/mois
- Bouquet Liberté supplémentaire⁽²⁾ 50 % de remise sur le socle hors services complémentaires

(1) IZICARTE est une carte associée à un crédit renouvelable. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétraction.

(2) 50 % de remise sur le Bouquet Liberté incluant la carte la moins chère.

■ Offres réservées aux Jeunes

Ces offres ne sont plus commercialisées				
	Compte Tribu 12-15 ans	Satellis Jeune 16-17 ans	Solution 16-17	Futéo 18-25 ans
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa) ⁽¹⁾	•	•	•	
Eparfix		•		
Relevé multiproduit trimestriel		•		
Relevé mensuel	•			
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ⁽²⁾	•	•	•	•
Frais de tenue de compte		•		
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS : AlertEcureuil			•	•
Découvert autorisé ⁽³⁾				•
Exonération d'agios dans la limite du découvert autorisé				•
Relevé de comptes en ligne			•	•
Chéquier sur demande ⁽³⁾				•
3 retraits par mois aux DAB d'une autre banque (en zone euro)				•
COTISATIONS				
Carte Tribu Cirrus	Gratuite	1 €/mois		
Carte Visa Senséa		1 €/mois	1 €/mois	
Carte Visa Classic à débit immédiat				1 €/mois

■ Offre Coloc'

- Compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil⁽²⁾

COTISATION À L'OFFRE GROUPEE DE SERVICES COLOC'

- Cotisation sans carte 1,00 €/mois
- Cotisation supplémentaire avec une carte Sensea 1,00 €/carte/mois

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Service Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

(3) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

■ OCF (Offre d'accompagnement de Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- la tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- une carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Électron Sensea),
- le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence Caisse d'Épargne où le compte est géré,
- quatre virements mensuels* SEPA, dont un virement permanent*, ainsi que des prélèvements SEPA* en nombre illimité,
- deux chèques de banque* par mois,
- la consultation et la gestion du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers tous ses comptes Caisse d'Épargne via le service Direct Ecureuil Internet,
- un système d'alertes sur le niveau du solde du compte (Alert'Ecureuil),
- la fourniture de relevés d'identité bancaire,
- le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R.312-4-2 du Code monétaire et financier (**4 € par opération dans la limite de 20 € par mois**),
- un changement d'adresse une fois par an,
- le Libre-Service Ecureuil (LSE) : accès à tous les DAB-GAB du réseau des CE.

COTISATION À L'OFFRE GROUPEE DE SERVICES « OCF »
(article R.312-4-2 du Code monétaire et financier)

3,00 €/mois
Soit 36,00 €/an

* Service non commercialisé aux mineurs.

■ Forfaits Satellis

Ces offres ne sont plus commercialisées				
	Satellis Intégral	Satellis Essentiel	Satellis Essentiel Plus	Satellis Autonomie ⁽⁴⁾
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) ⁽¹⁾	•	•	•	•
Service Opposition ⁽¹⁾	•	•	•	•
Satellis Assurance ⁽¹⁾	•	•	•	•
Eparfix/Eparplus	•	•	•	•
Relevé multiproduit mensuel	•			
Relevé multiproduit trimestriel		•	•	
Autorisation de découvert ⁽²⁾	•	•	•	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ⁽³⁾	•	•	•	
Frais de tenue de compte	•	•	•	•
3 retraits d'espèces au distributeur automatique de billets (par carte et par mois) d'une autre banque	•	•	•	
Relevé multiproduit à périodicité mensuelle, trimestrielle ou annuelle				•
Synthèse individuelle des comptes détenus				•
Service chéquier (chèques barrés) à renouvellement automatique avec expédition à l'adresse du gestionnaire par recommandé ⁽²⁾				•
Refabrication ou réédition d'un code de la carte de retrait (1 fois par an), refabrication d'une carte de retrait (1 fois par an)				•
Un virement SEPA ponctuel (1 fois par an) ou permanent (1 fois par an) vers un autre établissement				•
Chèque de banque (1 fois par an)				•
Domilis				•
COTISATIONS À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES AVEC				
Carte Visa Infinite	361,20 €/an soit 30,10 €/mois			
Carte Visa Premier ou IZICARTE ⁽⁵⁾ Premier	182,40 €/an soit 15,20 €/mois			
Carte Visa Classic ou IZICARTE ⁽⁵⁾ Classic à débit différé		102,60 €/an soit 8,55 €/mois	114,60 €/an soit 9,55 €/mois	
Carte Visa Classic ou IZICARTE ⁽⁵⁾ Classic à débit immédiat		100,20 €/an soit 8,35 €/mois	112,20 €/an soit 9,35 €/mois	
Carte Visa Electron Sensea		100,20 €/an soit 8,35 €/mois	112,20 €/an soit 9,35 €/mois	66,00 €/an soit 5,50 €/mois
Carte de retrait Equilibra avec ou sans code				33,00 €/an soit 2,75 €/mois
Cotisation 18-25 ans	½ tarif	½ tarif	½ tarif	½ tarif
Cotisation seconde carte (carte Visa Classic)		½ tarif		

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Service Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(2) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

(4) Offre réservée aux personnes protégées (sous tutelle, curatelle et sauvegarde de justice).

(5) IZICARTE est une carte associée à un crédit renouvelable. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétraction.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

■ Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier

- Par opération 8,00 €
- Dans la limite d'un plafond mensuel de 80,00 €

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :

- Par opération 4,00 €
- Dans la limite d'un plafond mensuel de 5 opérations 20,00 €

■ Opérations particulières

- Frais par saisie-attribution 100,00 €
- Frais par avis à tiers détenteur 100,00 €
- Frais par opposition administrative 100,00 €
- 10 % du montant dû au Trésor public dans la limite de : 100,00 €
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 25,00 €
- Mise sous surveillance du compte 20,00 €
- Mise en interdiction bancaire par un autre établissement 25,00 €

■ Incidents de paiement ^[L]

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour) 3,00 €
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision non rejeté (maximum 1 par jour) 3,00 €

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux Gratuit
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire 56,00 €
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte 20,00 €
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 28,00 €

Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

^[L] : Se référer au lexique pages 33-34.

REJET DE CHÈQUE

Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- les frais de dossier
- les frais de rejet de chèque
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
- les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- la déclaration BDF (Banque de France)
- les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- les frais de blocage de provision pour régularisation
- les frais de délivrance du certificat de non-paiement
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - Chèque inférieur ou égal à 50 € 22,00 €/rejet⁽¹⁾
 - Chèque supérieur à 50 € 42,00 €/rejet⁽¹⁾

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement, TIP et télévirement pour défaut de provision
 - Prélèvement inférieur à 20 € montant de l'opération
 - Prélèvement supérieur ou égal à 20 € 12,00 €/rejet⁽¹⁾

Frais dans la limite d'un plafond de : 60,00 €/jour

Tarification Jeunes (18-25 ans) 75 % du tarif standard

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les bénéficiaires des Services Bancaires de Base, une remise tarifaire de 50 % est appliquée sur le tarif standard avec un plafond de tarification de 18 €, soit 3 opérations par mois. Non cumulable avec la remise Jeunes.

NON EXÉCUTION DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision 
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision 
Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.
- Frais par virement occasionnel incomplet
(coordonnées bancaires  absentes ou incorrectes) 16,10 €

⁽¹⁾ Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

 : Se référer au lexique pages 33-34.

■ Frais divers

• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple	3,00 €
• Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé	7,50 €
• Courrier de mise en demeure	7,50 €
• Commission d'ouverture dossier recouvrement amiable	28,00 €
• Commission d'ouverture dossier contentieux	28,00 €
• Chèque payé en période d'interdiction bancaire	23,00 €
• Frais de main levée d'interdiction bancaire	17,00 €

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

■ Découverts (accessibles à partir de 18 ans)

- Autorisation de découvert permanente⁽¹⁾ ou ponctuelle⁽¹⁾ Taux d'usure - 4 points⁽²⁾
- Frais de gestion annuel 16,00 €
- Exemple en date du 1^{er} juillet 2015 pour un découvert utilisé sur une durée de 366 jours

	Montant du découvert	Taux d'usure	Taux débiteur	TAE ⁽³⁾
Découvert utilisé d'un montant inférieur ou égal à 3 000 €	1 000 €	20,04 %	16,04 %	18,84 %
Découvert utilisé d'un montant supérieur à 3 000 € et inférieur ou égal à 6 000 €	4 000 €	13,83 %	9,83 %	10,63 %
Découvert utilisé d'un montant supérieur à 6 000 €	7 000 €	8,48 %	4,48 %	4,79 %

Par exemple, pour un découvert utilisé de 1 000 € au taux débiteur de 16,04%, sur une durée de 366 jours, le TAE⁽³⁾ est de 18,84 % pour une période de 366 jours. Le TAE⁽³⁾ réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

- Découvert non autorisé Taux d'usure⁽²⁾

Dépassement du solde du compte ou de l'autorisation de découvert convenue.

Par exemple, au 1^{er} juillet 2015 :

	Montant du découvert	Taux d'usure
Découvert d'un montant inférieur ou égal à 3 000 €	1 000 €	20,04 %
Découvert d'un montant supérieur à 3 000 € et inférieur ou égal à 6 000 €	4 000 €	13,83 %
Découvert d'un montant supérieur à 6 000 €	7 000 €	8,48 %

■ Crédits à la consommation⁽¹⁾⁽⁴⁾

CRÉDIT RENOUVELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et IZICARTE sont des produits de Natixis Financement⁽⁶⁾ qui en fixe les conditions tarifaires auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

PRÊTS PERSONNELS D'UN MONTANT INFÉRIEUR OU ÉGAL À 25 000 €

Frais de dossier (% du montant emprunté) 1,00 %

- Minimum 70,00 €

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(2) Taux débiteur plafonné au taux d'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence.

(3) Le TAE⁽³⁾ (taux annuel effectif global) indicatif est calculé conformément à l'annexe de l'article R.313-1 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante, intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée. Le TAE⁽³⁾ réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

(4) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

(5) SA au capital de 60 7963 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris cedex 13.

PRÊTS PERSONNELS > 25000 €

- Frais de dossier (% du montant emprunté) 1,00 %

PRÊTS PERSONNELS RÉSERVÉS AUX 18-28 ANS

- Prêt 1^{er} véhicule
 - Frais de dossier 0,50 %
 - Minimum 25,00 €
 - Maximum 50,00 €
- Crédit Étudiant - frais de dossier **Gratuit**
- Prêt micro portable étudiant - frais de dossier **Gratuit**
- Crédit "Permis à Un Euro Par Jour" - frais de dossier **Gratuit**
- Prêt apprenti - frais de dossier **Gratuit**

PRESTATIONS DIVERSES

- Frais pour remboursement anticipé d'un montant supérieur à 10 000 €⁽¹⁾
(en % du capital restant dû)
 - Date de fin de contrat inférieur ou égal à 1 an 0,50 %
 - Date de fin de contrat supérieur à 1 an 1,00 %
- Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi
d'un remboursement effectif **Gratuit**
- Réédition de tableau d'amortissement **Gratuit**
- Mainlevée hypothécaire 75,00 €
- Mainlevée autres garanties 75,00 €

■ Crédits Immobiliers⁽²⁾**FRAIS DE DOSSIER (% DU MONTANT EMPRUNTÉ)** 1,00 %

- Minimum 300,00 €
- Maximum 950,00 €

PRÊT ÉPARGNE LOGEMENT, PRÊT À TAUX ZÉRO ET PRÊT ECO-PTZ

- Frais de dossier **Gratuit**

PRÊT ACCESSION SOCIALE

- Frais de dossier 1,50 %
- Minimum 210,00 €
- Maximum 500,00 €

(1) Conformément à l'article L.311-22 du code de la consommation et sous réserve des conditions contractuelles.

(2) Accessible à partir de 18 ans, sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L.312-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.



AVENANT À UN CRÉDIT IMMOBILIER

- | | |
|--|------------------------------|
| • Réaménagement | 1,50 % du capital réaménagé |
| • Changement de quantième | 50,00 €/opération |
| • Transformation d'un taux révisable en taux fixe | 1,50 % du capital restant dû |
| • Autres avenants (hors substitution assurance emprunteur) | 125,00 €/opération |

ASSURANCES

- | | |
|--|----------------|
| • Assurance des emprunteurs ⁽¹⁾ | Nous consulter |
| • Garantie Revente et Services Résidence Principale ⁽²⁾ | |
| • Un seul prélèvement au moment de l'adhésion | 185,00 € |
| • Ou un prélèvement annuel pendant 5 ans | 37,00 €/an |

PRESTATIONS DIVERSES

- | | |
|--|---|
| • Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif | Gratuit |
| • Frais de remboursement anticipé ⁽³⁾ | 3,00 % du capital restant dû, dans la limite de 6 mois d'intérêts |
| • Réédition de tableau d'amortissement | 30,00 € |
| • Attestations diverses sur crédit en cours | 10,00 € |
| • Frais de demande de mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire, ...) | 75,00 € |
| • Frais de mainlevée autres garanties | 75,00 € |
| • Frais de nantissement | 125,00 € |
| • Frais supplémentaire : signification huissier si nantissement de parts | Nous consulter |
| • Frais de nantissement de parts S.C.C.C. | 155,00 €/opération |

6

(1) Assurance des emprunteurs, contrat de CNP Assurances est un contrat de Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré - 341 737 062 RCS Paris.

(2) Garantie Revente et Services Résidence Principale, est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(3) Article R. 312-2 du code de la consommation, et sous réserve des conditions contractuelles.

 : Se référer au lexique pages 33-34.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

■ Épargne bancaire

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- 4 relevés gratuits par an puis 0,86 €/relevé supplémentaire
- Réédition du relevé au guichet de l'agence 2,20 €/relevé
- Relevés de Compte Titres ordinaires ou PEA (standard semestriels) **Gratuit**
- Réédition IFU 15,00 €

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif **Gratuit**
- Retrait avec accréditif⁽¹⁾ **Gratuit**
- Retrait sans accréditif⁽¹⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Épargne) 4,50 €/opération

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert CEL, PEL, vers une autre banque 98,00 €

AUTRES SERVICES

- Envoi d'un Imprimé fiscal unique pour la déclaration d'impôts **Gratuit**
- Émission d'un chèque de banque sur Livret⁽²⁾ 12,00 €
- Assurance sur Epargne⁽³⁾⁽⁴⁾ dont 3 € de frais de gestion 27,00 €/an
- Pour l'ancienne offre⁽⁵⁾ souscrite avant le 22/11/2010 24,00 €/an
- Frais de tenue de Compte Sur Livret inactif⁽⁶⁾ **Gratuit**
- (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier) 30,00 €/an

LES OPPOSITIONS

- Frais d'opposition de bon d'épargne (minimum) 55,00 €/opération
- Par bon supplémentaire 9,00 €
- Dans la limite de (maximum) 235,00 €

■ Placements financiers

DROITS DE GARDE SUR COMPTE TITRES

Titres hors Groupe

- Minimum de perception (a+b) 33,00 €/an
- Commission proportionnelle (a) 0,25 %/opération
- Commission fixe par ligne (b) 4,30 €
- Maximum de perception (a+b) 240,00 €/an
- Titres du réseau Caisse d'Épargne 23,50 €/an

Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

ORDRES DE BOURSE SUR COMPTE TITRES

En agence

- Minimum de perception 16,00 €/opération
- Taux de courtage 1,45 %/opération

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.

(3) Assurance sur Epargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(4) Tarif en vigueur au 01/01/2016.

(5) Arrêt de commercialisation.

(6) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Écureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel à 30,00 €.

Gratuit : Se référer au lexique pages 33-34.



- Ordre non exécuté 10,50 €/opération
- Ordre annulé 10,50 €/opération

Par téléphone

- Minimum de perception 16,00 €/opération
- Taux de courtage 1,45 %/opération
- Ordre non exécuté 10,50 €/opération
- Ordre annulé 10,50 €/opération

Par Internet

- Minimum de perception 7,00 €/opération
- Taux de courtage 0,35 %/opération
- Ordre non exécuté **Gratuit**
- Ordre annulé **Gratuit**

AUTRES

- Taxe sur les transactions financières Selon la loi en vigueur
- Frais sur ordres de bourses étrangères Minimum 76,00 €/ordre

AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Ecureuil
 - Service Abonnement **Gratuit**
 - Service "Prise de bénéfices" 10,00 €/an
 - Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil ⁽¹⁾ 7,00 €/an
 - Forfait Tranquillité ⁽²⁾ 12,00 €/an
- Souscription OPC d'autres banques 40,00 €/opération
- Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque 128,00 €
- Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque 128,00 €
- Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Epargne **Gratuit**

FRAIS DE GESTION DES TITRES NON CÔTÉS

- Taux de courtage 2,00 %/opération
- Minimum de perception 50,00 €/opération

FRAIS DE TENUE ET DE GESTION DE COMPTE TITRES INACTIF ⁽³⁾

(compte inactif au sens de l'article L 312-19 du Code monétaire et financier)
Application des Droits de garde ⁽³⁾

■ Parts sociales

SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES

Gratuit

■ Services de gestion privée

Étude patrimoniale "Scan Patrimoine"

Nous consulter

■ Transactions sur l'or

2,00 % du montant de la transaction
(y compris frais de courtage)

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(2) Le forfait tranquillité comprend le service abonnement, le service «Prise de bénéfice» et l'assurance Moins Value Bourse Esprit Ecureuil.

(3) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

^(*) : Se référer au lexique pages 33-34.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

■ Assurances pour vous et vos proches

• Complémentaire Santé ⁽¹⁾	Nous consulter
• Garanties des Accidents de la Vie ⁽¹⁾	Nous consulter
• Garantie Obsèques	Nous consulter
• Prévoyance Décès	Nous consulter
• Dépendance	Nous consulter

■ Assurances pour vos biens

• Appareils multimédia portables		
• Sécur'Média Individuelle ⁽¹⁾⁽²⁾		
- formule 1	dont 3 € de frais de gestion	39,00 €/an
- formule 2	dont 3 € de frais de gestion	81,00 €/an
• Sécur'Média Famille ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾		
- formule 1	dont 3 € de frais de gestion	58,00 €/an
- formule 2	dont 3 € de frais de gestion	111,00 €/an
• Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽⁴⁾		30,00 €/an
Avec mensualisation de la prime		33,00 €/an
		(soit 2,75 €/mois)

■ Assurances pour vous protéger au quotidien

• Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 4 € de frais de gestion	80,33 €/an
Pour l'ancienne offre ⁽⁴⁾ souscrite avant le 24/03/2014		
	dont 4 € de frais de gestion	69,71 €/an
• Assurance sur Epargne ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3 € de frais de gestion	27,00 €/an
Pour l'ancienne offre ⁽⁴⁾ souscrite avant le 22/11/2010		24,00 €/an
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement		
• Assurance sur Compte ⁽¹⁾⁽²⁾		
- Formule Individuelle		36,00 €/an
- Formule Famille ⁽³⁾		57,60 €/an
• Assurance Moyens de paiement ⁽¹⁾		18,30 €/an
• Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA ⁽¹⁾		13,20 €/an
• Service Opposition ⁽¹⁾		22,00 €/an
• Satellis Assurance ⁽¹⁾		15,30 €/an

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile, Garanties Santé, Garantie des Accidents de la Vie, Mon Auto & Moi, Assur'Toit, Télésurveillance).

(2) Tarif en vigueur au 01/09/2015.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Arrêt de commercialisation.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

■ Frais de succession

• Actifs jusqu'à 1 500,00 €	35,00 €
• Actifs compris entre 1 501,00 € et 3 000,00 €	50,00 €
• Actifs compris entre 3 001,00 € et 15 000,00 €	100,00 €
• Actifs compris entre 15 001,00 € et 50 000,00 €	250,00 €
• Actifs compris entre 50 001,00 € et 75 000,00 €	500,00 €
• Actifs supérieurs à 75 000,00 €	750,00 €
• Succession non réglée	150,00 €

■ Frais de garantie

ENGAGEMENT PAR SIGNATURE (CAUTION BANCAIRE)

• Frais d'acte	25,00 €/acte
• Commission de risque	2 % maximum par an (avec un minimum de 50,00 € par an)

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

■ Offre frontalière

SERVICES ASSOCIÉS AU COMPTE DE DÉPÔT EN CHF RÉSERVÉS AUX CLIENTS RÉSIDENTS FRONTALIERS DOMICILIANT LEURS SALAIRES SUR UN COMPTE DE DÉPÔT EN DEVISE CHF À LA CAISSE D'ÉPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

- Ouverture et tenue du compte en devise CHF
- Un relevé de compte mensuel
- La délivrance à la demande des relevés d'identité bancaire
- La domiciliation de virements bancaires en CHF sur le compte en devise
- Conversion de devises en euros (prélèvement sur le compte en devises pour versement sur le compte en € associé du même client)
- Conversion d'euros en devises (prélèvement sur le compte en euros associé pour versement sur le compte en devises du même client)
- Commission de change (achat/vente billets) : selon cours
- Le paiement par prélèvement des crédits CHF versés et gérés par la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté
- La consultation à distance du compte via le service Direct Ecureuil du compte de dépôt en € associé

Cotisation

Gratuit

■ Change manuel

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

(par opération)

- Commission de change
- Commission de service fixe

selon cours

5,20 €/opération

■ Virements non SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

- En euro :
 - Commission proportionnelle

0,10 %/opération

Minimum de perception 16,30 €/opération

- En devise :
 - Commission proportionnelle (a)

0,10 %/opération

Minimum de perception 16,30 €/opération

- Commission de change (b)

0,05 %/opération

Minimum de perception 14,70 €/opération

- Minimum (a+b) de perception 31,00 €/opération
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées) 16,10 €



RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en € hors zone SEPA, en devises (quel que soit le pays)

- Commission proportionnelle (a) 0,10 %/opération
Minimum de perception sur opération en euros 16,30 €/opération
à laquelle il faut ajouter les frais d'opération en devises
- Commission de change (b) 0,05 %/opération
Minimum de perception sur opération en devises 14,70 €/opération
Minimum (a+b) sur opération en devises 31,00 €/opération

■ Chèques

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

En euros

- Commission de service 0,10 %/opération
Minimum de perception 16,30 €/opération

En devises

- Commission de service (a) 0,10 %/opération
Minimum de perception 16,30 €/opération
- Commission de change (b) 0,05 %/opération
Minimum de perception 14,70 €/opération
Minimum de perception (a+b) 31,00 €/opération

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER⁽¹⁾

En euros

- Commission de service 0,10 %/opération
Minimum de perception par remise 16,30 €/opération

En devises

- Commission de service (a) 0,10 %/opération
Minimum de perception 16,30 €/opération
- Commission de change (b) 0,05 %/opération
Minimum de perception 14,70 €/opération
Minimum de perception (a+b) 31,00 €/opération
Maximum de perception (a+b) 120,00 €/opération

IMPAYÉS SUR CHÈQUE ÉTRANGER

- Commission de service (hors frais de banque du correspondant) 32,00 €/opération

■ Cartes

Se reporter aux pages 9 et 10, pour les paiements et retraits en euro et en devises.

(1) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en "Crédit Après Encaissement" : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne.

11 AUTRES

■ Numéros utiles

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Épargne.

WEB COFFRE : 09 69 36 27 00⁽¹⁾

Pour tout besoin d'assistance pour votre webcoffre

www.caisse-epargne.fr

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.



■ Lexique

ACCREDITIF :

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Epargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Epargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

AGIOS :

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

CHÈQUE :

Moyen de paiement, présenté sous forme de carnet de chèques, avec lequel le titulaire (tireur) d'un compte donne l'ordre à son banquier (tiré) de payer au bénéficiaire du chèque la somme inscrite sur celui-ci. La provision doit toujours être disponible lors de l'émission du chèque et maintenue jusqu'à sa présentation (par la banque du bénéficiaire à la banque du tireur). La validité d'un chèque est de 1 an et 8 jours. Dès la remise ou l'envoi du chèque au bénéficiaire, celui-ci peut le remettre à l'encaissement.

CHÈQUE DE BANQUE :

Chèque émis par une banque à la demande du client, et dont le montant, immédiatement débité du compte bancaire du client, est ainsi garanti. Les chèques de banque sont généralement utilisés pour le règlement d'achats de montant élevé.

COMMISSION D'INTERVENTION :

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

COMPTE INACTIF :

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés ;
- 2) le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

COORDONNÉES BANCAIRES :

Le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

DATE DE VALEUR :

La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

DÉLAI D'ENCAISSEMENT :

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Epargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Epargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

EEE (ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN) :

Pays membres de l'U.E. (Union européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE :

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'un découvert autorisé).

REJET DE CHÈQUE :

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

REJET DE PRÉLÈVEMENT :

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

SEPA (SINGLE EURO PAYMENTS AREA) :

Espace unique de paiements en euro. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco.

12 RÉSOUDRE UN LITIGE

La Caisse d'Épargne met tout en œuvre pour vous offrir un service de qualité. Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent survenir. Pour nous en faire part, 3 niveaux de recours successifs vous sont proposés.

■ Votre agence Caisse d'Épargne : votre premier interlocuteur

Prenez contact avec votre conseiller. Expliquez lui la nature de votre réclamation, donnez-lui vos raisons et précisez aussi clairement que possible ce que vous attendez de sa part. Si vous êtes en désaccord avec votre conseiller après cet entretien, prenez contact avec le Directeur de l'agence et faites-lui part des points évoqués avec votre Conseiller.

■ Le Service Relations Clientèle : si le différend persiste

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre Agence, le Service Relations Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande. Pour le contacter :

Par courrier : Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté - Service Relations Clientèle - BP 21088 - 21088 DIJON CEDEX 9

Par Internet : www.caisse-epargne.fr rubrique  Contact - Votre Caisse d'Épargne

Par téléphone : 09 69 36 27 38⁽¹⁾

■ La médiation : en dernier recours

Si les échanges avec votre agence et le Service Relations Clientèle n'ont pas abouti à une solution qui vous convient, vous pouvez écrire au Médiateur Caisse d'Épargne dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'application tel que défini dans la Charte de Médiation. Pour faciliter le traitement de votre demande, n'oubliez pas de joindre à votre courrier toutes les pièces utiles et notamment les échanges que vous avez eus avec votre agence et le Service Relations Clientèle. Le médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois :

Sur le site Internet : www.lemediateur.fbf.fr

Par mail : mediateur@fbf.fr

Par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le médiateur - CS151 - 75422 PARIS Cedex 09
L'Autorité des Marchés Financiers dispose d'un médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champ de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (l'information des investisseurs, l'exécution de ordres (délais et contenu), les problèmes de tenue de compte titres,...)⁽²⁾. Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante :

Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers
17, Place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Cf. article L. 621-19 al.1 extrait du COMOFI et charte de la Médiation de l'AMF disponible sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org⁽²⁾.



CAISSE D'ÉPARGNE
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté, Banque Coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 425 307 340 € - 352 483 341 RCS Dijon - Intermédiaire en assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 200. - Les Editions de l'Épargne 11.2015.19591



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.